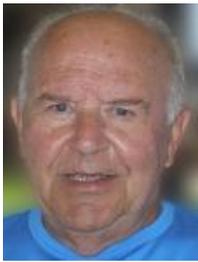




Texte d'introduction :

Le port tentaculaire d'Anvers, d'essence fluviale autant que maritime, s'étend à l'intérieur des terres. A proximité, les murs du village de Doel, dans les marais du pays de Waas, se couvrent de graffitis...

L'auteur :



Pseudo : Diapol, Nom : Lombaerts, Prénom : Paul, Outil : Proshow

J'ai travaillé comme imprimeur en photogravure (préresse) pendant 45 ans. Au moment de la retraite, j'ai choisi la photographie comme hobby. Plus tard j'ai découvert le diaporama qui me permettait de montrer plus facilement mes photos. J'apprécie la photo nature, d'architecture, macro et évidemment les graffitis. Je n'aime pas les photos posées et de studio.

Interview :

[A travers ses graffitis, tu nous fais découvrir l'histoire d'un village à l'agonie... Ambiance.](#)

L'histoire du village commence en 1999 par la volonté des autorités d'étendre les quais du port d'Anvers. Environ 1.700 habitants ont été expulsés et des batailles juridiques et politiques s'en sont suivies et durent encore à ce jour. En 2007, il y avait encore 359 habitants et en 2013, lors de ma visite, on parlait de plus ou moins 25 habitants.

L'église est toujours en fonction certains dimanches et jours de fêtes catholiques. Un resto/bistrot est encore ouvert dans le village. Le moulin de la digue continue son activité de brasserie. La municipalité de Beveren entretient toujours les endroits publics et tous les services communaux sont assurés.

[Comment as-tu eu connaissance de l'existence de ce village ?](#)

Il est impossible en tant que Belge d'ignorer l'histoire de Doel. C'est après avoir regardé un reportage à la TV en 2012 que j'ai eu l'envie d'aller photographier le village et ses graffitis que je trouve particulièrement réussis.

Quel matériel photo as-tu utilisé ?

Un Pentax K5 et mes 2 objectifs Pentax 16x50 et 50x135 ouv. 2,8 et mon pied photo.

As-tu réalisé ton reportage photographique en une ou plusieurs fois ? As-tu rencontré des difficultés particulières lors des prises de vue ?

Je l'ai réalisé en une visite du site et n'ai rencontré aucune difficulté particulière sinon un avertissement affiché devant la barrière à l'entrée du village interdisant d'entrer dans les maisons et terrains non publics. Il fallait aussi pouvoir montrer ses papiers d'identité et justifier d'une adresse.

As-tu rencontré des habitants, des tagueurs, des squatteurs ?

Non, à part quelques photographes et promeneurs, le village était désert.

Le choix de la musique est très judicieux, déterminant les transitions, le rythme du montage, l'ambiance. Comment s'est-il fait ? A quel moment ?

Je laisse presque toujours le choix de la musique à mon épouse Henriette et je la place après avoir mis mes photos. J'essaie ensuite de régler la cadence et le rythme son/image.

Tu as souvent retravaillé tes ciels dans les gris ? Quels logiciels et outils as-tu utilisés ?

J'ai retravaillé toutes les images et pas seulement le ciel.

A la prise de vue, chaque photo est bracketée +1 diaph – une photo normale et -1 diaph, donc 3 photos par image.

Ensuite les 3 images sont révélées avec le logiciel Photomatix Pro et puis retravaillées avec Photoshop CS2 pour les corrections de teintes, recadrage et autres.

Sur la cinquième image apparaît, venant de la droite, un rat dessiné ? Peux-tu préciser ton intention ?

C'est une image qui signifie que le mal s'étend, comme si le rat représente le mal.

Pour réaliser ce diaporama avais-tu réalisé un synopsis au départ ou as-tu construit ton montage, au fur et à mesure, en suivant la musique, en fonction des images que tu avais réalisées ?

J'ai construit le diaporama juste en suivant ma promenade dans le village. J'ai voulu représenter le mieux possible les plus beaux graffitis (bravo les artistes). J'ai toutefois évité autant que possible les barbouillages des tagueurs/casseurs qui se contentent d'abîmer et salir la propriété d'autrui.

Ensuite, Henriette s'est chargée de trouver une musique que je souhaitais plutôt triste et inquiétante.

En janvier 2015, ce village ... Qu'est-il devenu ? Est-il encore « photographiable » ? Ou a-t-il été rasé ?

A ce jour, je n'ai plus de nouvelles mais je pense qu'il n'y a pas eu de grand changement.

Actuellement, les problèmes juridiques suivent leur cours.

Merci à toi Paul de nous faire découvrir l'histoire singulière de ce village condamné au silence où les murs nous parlent encore à travers ton diaporama, « devoir de mémoire ».

Interview réalisée le 28 février 2015 par Pascal Kwiatkowski.